

# **Secteur public désigné - rapport d'étape annuel**

## **Rapport d'étape annuel du Canton d'Alfred et Plantagenet**

Le Canton d'Alfred et Plantagenet a établi un plan d'accessibilité pluriannuel pour prévenir et éliminer les obstacles à l'accessibilité et pour satisfaire aux exigences de la *Loi sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario* et des *Normes d'accessibilité intégrées*.

Le présent rapport annuel sur l'état d'avancement détaille la mise à jour annuelle requise pour 2025 sur les progrès des mesures prises pour améliorer l'accessibilité. Le but de ce rapport est de suivre les progrès de notre organisation et de sensibiliser le public à nos initiatives.

Pour demander un format alternatif de ce rapport, veuillez contacter :

Noémie Hamelin

[nhamelin@alfred-plantagenet.com](mailto:nhamelin@alfred-plantagenet.com)

613-673-4797

## **Réalisations en matière d'accessibilité en 2025**

Réalisations en matière de service à la clientèle

- Moderniser les formulaires en ligne afin qu'ils soient accessibles et entièrement remplissables en format PDF.
- Créer des formulaires Web accessibles pour le nouveau site web.
- Formation LAPHO

Réalisations en matière d'information et de communication

- Conception et développement d'un nouveau site web entièrement accessible avec Drupal, incluant une révision complète de tout le contenu du site.
- Formation en accessibilité offerte au personnel pour la création de documents conformes et accessibles.
- Transmission des exigences en matière d'accessibilité aux auditeurs externes pour la préparation des états financiers.

Prochaines étapes

- Finaliser le contenu d'une politique actualisée sur le service à la clientèle.
- Créer d'autres formulaires web accessibles sur notre site web.
- Offrir une formation supplémentaire en accessibilité au personnel pour les logiciels couramment utilisés (MS Word, MS Excel, Adobe PDF).